***Prénom nom***

***Adresse***

 ***Nom député(e)***

 ***email***

 ***Votre ville, date***

Objet : Nouveau Levothyrox

***Madame la Députée, Monsieur le Député,***

Vous n’ignorez pas qu’un nombre exponentiel de malades de la thyroïde viennent de vivre et vivent encore un cauchemar lié aux effets indésirables du Nouveau Levothyrox.

En France, 3 millions de personnes sont atteintes de maladies de la thyroïde

* Hyperthyroïdie
* Hyperthyroïdie Basedow
* Hypothyroïdie
* Hypothyroïdie Hashimoto
* Cancer de la thyroïde avec ablation partielle ou totale de la thyroïde, etc.

Le Levothyrox ancienne formule prescrit depuis de longues années en France était très bien supporté par la majorité des malades dont je vous rappelle qu’ils ne peuvent pas vivre sans thyroxine de synthèse.

Le nombre de déclarations d’effets indésirables DANS LE MONDE en 30 ANS de prescriptions s’élève à 524. Pour le nouveau Lévothyrox, le nombre de déclarations d’effets indésirable EN FRANCE s’élève déjà à 30.000 en seulement 9 mois.

Allez vous attendre aussi longtemps que pour le Médiator avant de réagir ?

Aujourd’hui, Madame Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, affirme qu’il y a des alternatives en pharmacie telles que :

* L-Thyroxine gouttes (réservé aux enfants et aux patients ayant des problèmes de déglutition)
* L-Thyroxine Henning de Sanofi : introuvable
* Euthyrox : introuvable
* Thyrofix : un générique que nous ne souhaitons pas tester car nous ne sommes toujours pas des cobayes.
* Levothyrox NF : en quantité et largement distribué à ceux qui le supportent

Ceci n’est pas un choix !

Le 31 octobre 2017, une Commission Flash a été initiée par la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn.

Cette commission Flash était dirigée par le **Député Jean Pierre DOOR**, dont l’élection a été invalidée le 18 décembre courant.

## Nous considérons avoir été lésés par une Commission Flash alors que nous demandions une Commission d’Enquête sérieuse, et nous découvrons aujourd’hui que Monsieur Jean Pierre DOOR n’est pas confirmé dans sa fonction de Député. Par conséquent, nous considérons cette commission flash caduque.Nous demandons une Commission d’Enquête sérieuse et sans participation de professionnels de santé ayant des liens d’intérêt avec l’industrie pharmaceutique, quels qu’ils soient.

## En effet, la commission d’enquête du 31 octobre menée par Mr DOOR avait fait appel au Professeur Jean-François Bergmann, Pharmacologue. Ce dernier a combattu les malades du Médiator longtemps pour finir par avouer « je m’en veux pour le Médiator ». L’ANSM a mis fin au mandat de vice-président de la commission des Autorisations de Mise sur le Marché en décembre 2012. Pourquoi ne pas solliciter des médecins spécialistes n’ayant aucun lien d’intérêt avec les industriels du médicament, l’ANSM ou tout autre instance ?

Il me paraît temps que les pouvoirs publics prennent enfin la mesure de l’urgence en termes de santé publique. Je vous serais très obligé(e) de bien vouloir, en tant qu’élu(e) de la République, intervenir en faveur de la réalisation des objectifs suivants :

* **RETOUR DEFINITIF DE L’ANCIEN LEVOTHYROX OU MAINTIEN DE L’EUTHYROX allemand.**
* FAIRE RESPECTER et DURCIR la REGLEMENTATION Actuelle ! LES LABORATOIRES NE DOIVENT PAS CHANGER LES FORMULES DES MEDICAMENTS SANS QUE LES MALADES EN SOIENT CLAIREMENT INFORMES.

Nous ne voulons plus être contraints de passer la frontière française pour acquérir le médicament qui nous convenait depuis des années et pour lequel la phase de stabilisation aura duré des mois ou des années.

Nous ne voulons pas non plus continuer à demander à nos pharmaciens d’officine des attestations pour prouver qu’aucune solution alternative n’est disponible. Cette situation est intolérable.

Nous vous remercions par avance de l’intérêt que vous porterez à ce courrier.

Veuillez agréer, ***Madame la Députée, Monsieur le député***, l’expression de mon profond respect.

***Signature***